La mesure dont nous sommes saisis aujourd'hui a un caractère temporaire et nous le reconnaissons tous. Le député de Duvernay, cependant, nous a rendu un service remarquable en signalant pourquoi ces impôts décrits par le président Nixon pourraient n'être réellement pas temporaires. Si l'Amérique veut respecter ses engagements militaires en Europe et en Asie, s'acquitter de ses engagements d'ordre technologique dans la course à la lune, le perfectionnement des ordinateurs et l'octroi de subventions gouvernementales de recherche dans de nombreux centres, et demeurer fermement engagée à acheter à l'étranger les matières premières essentielles, elle devra alors prendre des mesures radicales pour rétablir un excédent considérable des exportations au compte des produits de consommation.

Cela veut dire, il n'y a pas d'illusions à se faire là-dessus, que des emplois dans l'industrie manufacturière au Canada passeront aux industries manufacturières des États-Unis. Notre pays est un trop grand acheteur de produits américains pour qu'il en soit autrement. Nous jouons un trop grand rôle dans la balance de leurs paiements pour qu'il en soit autrement. C'est en cela, je crois, que le discours du député hier a été le plus utile, car il a signalé la nécessité de solutions pour des problèmes à long terme. Mais la solution qu'il propose dans ses remarques à l'égard des ressources non renouvelables est malheureusement mauvaise.

Prenez le cas du pétrole, par exemple. Le chef du Nouveau parti démocratique préconise une taxe d'exportation sur le pétrole et le gaz naturel. Qu'arriverait-il par exemple aux sables asphaltiques de l'Alberta, dont les ressources représentent non pas un milliard mais des centaines de milliards de barils, assez pour ravitailler tout le continent pour de longues années à venir. Une compagnie extrait actuellement à grands frais de ces sables, du pétrole brut, sans bénéfices jusqu'à présent il est vrai, mais l'exploitation de ces ressources considérables est à peine commencée. Allons-nous nous croiser les bras et dire que ces ressources ne peuvent être exportées ou voulons-nous construire des usines pour transformer ces sables, exporter le pétrole brut une fois extrait, créer des emplois, de nouvelles collectivités, des taxes foncières pour les municipalités et des impôts de corporations pour le gouvernement canadien selon un régime fiscal approprié?

Et que penser des immenses découvertes de gaz naturel dans les lointaines îles de l'Arctique? Resteront-elles in-exploitées pendant une cinquantaine ou une centaine d'années encore en attendant que le marché canadien en suscite la demande, s'il le fait jamais? Ou bien opterons-nous pour une politique visant à établir des objectifs nationaux, à mettre en réserve pour l'usage des Canadiens ce dont nous aurons besoin dans un avenir prévisible et à exporter une proportion raisonnable de l'excédent prévu?

• (3.00 p.m.)

Marchés étendus et extension des ressources vont de pair. Sans stimulant à dépenser des millions pour découvrir les ressources de l'Arctique, impossible de songer raisonnablement à obtenir les capitaux à cette fin. Malgré les exportations vers les États-Unis, peut-être à cause d'elles, nos réserves avérées de pétrole ont atteint leur niveau le plus élevé de l'histoire du Canada. Qu'est-ce à dire du minerai de fer du Labrador? Certes j'ai entendu

un ou deux députés du parti de l'autre côté déclarer qu'à leur avis, l'exploitation de ces ressources en minerai de fer était une erreur. Ils ont soutenu que la qualité de la vie dans les nouvelles localités est inférieure et que les épreuves endurées par ceux qui y vivent ne peuvent se justifier. Honnêtement, je n'aurais pas la présomption de porter un tel jugement.

M. Lundrigan: Quelle stupidité! Où avez-vous été pêcher cette idée idiote?

M. Francis: Elle me vient d'un député de cette Chambre que je ne nommerai pas. Ceux qui veulent porter de tels jugements prétendent avoir une sagesse que Salomon lui-même n'avait pas. Il est évident que sans marchés d'exportation pour le minerai de fer, les gisements du Labrador n'auraient pas été exploitées. Sans capitaux étrangers, on n'aurait pu trouver les sommes astronomiques voulues. Je prétends que nous devons viser le juste milieu. Nous ne pouvons nous soustraire à nos obligations envers les générations futures. Nous ne pouvons gaspiller nos ressources sans vergogne, mais posons-nous une question fondamentale: dans quelle mesure devons-nous appauvrir la génération actuelle, lui refuser de l'emploi, l'occasion de construire de nouvelles villes et de mettre le Canada en valeur sous prétexte de préserver des bénéfices inconnus et lointains?

Un dernier point. Il me semble que le député de Duvernay (M. Kierans) a fait une appréciation très bornée des ressources. Ce qui est ressource aujourd'hui, et qui se vend, peut ne pas en être demain. Le jour où on aura mis au point un procédé peu coûteux pour dessaler l'eau de mer, ce jour-là la demande d'importation d'eau douce du Canada fléchira sensiblement.

A l'heure actuelle, la vallée de l'Outaouais compte des centaines de mines épuisées. Je polis des pierres, en amateur, et j'en ai visité bon nombre. J'ai ainsi appris bien des choses, mais une par-dessus tout: on ne trouve plus de mica dans ces gisements, mais s'il s'en trouvait il n'aurait plus de marché; on n'y trouve plus de roches porteuses de phosphate, mais s'il y en avait, ce phosphate ne pourrait plus soutenir la concurrence des phosphates provenant de bien des pays. Il n'y a plus de gisements de graphite à cet endroit, mais s'il y en avait, il ne serait pas rentable de les exploiter manuellement, comme on le fâisait il y a un siècle. Ces gisements ne sont pas assez considérables pour justifier l'emploi de machines. Ils ont été exploités et des hommes et leur famille ont subsisté grâce à leur exploitation et à l'exportation de leurs produits. Toutefois, si nous appliquions une politique d'exportation en vigueur il y a un siècle, ils ne seraient aujourd'hui que des curiosités géologiques et

Dans le monde d'aujourd'hui, la technologie évolue rapidement. De nouveaux produits et de nouveaux moyens techniques sont utilisés, des succédanés sont mis au point. Je ne souscris pas à la thèse selon laquelle nous devons interdire l'exploitation de nos vastes richesses naturelles au Canada et les conserver pour les générations à venir. Certes l'attitude prudente à adopter est d'exploiter et au besoin d'exporter une proportion raisonnable de ces ressources qui sont évidemment excédentaires après avoir suffi à nos propres besoins.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, c'est vraiment un grand honneur que de pren-